RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 80034
Numéro SIREN : 331 979 989
Nom ou dénomination : ABATTOIRS DES CRETS

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/005882

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... VIENNE

Date : 08/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/005882**
n°de gestion : **1985B80034**
n°SIREN : **331 979 989 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 08/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABATTOIRS DES CRETS - Société par actions simplifiée
1 chemin du Port de la Bruine 38118 Hieres-sur-amby -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

730401

730401

ABATTOIRS CRETS

N°2050 - 2020

5882

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		Brut ①		Amort. provisions ②	Net31/12/2019 ③	Net 31/12/2018 ④
Capital souscrit non appelé I	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires	AF	198 042	AG	162 029	36 013	67 742
Fonds commercial (1)	AH	1 401 936	AI	15 245	1 386 692	810 692
Autres immobilisations incorporelles	AJ	193 977	AK		193 977	193 977
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
Terrains	AN	341 094	AO	77 411	263 683	265 650
Constructions	AP	6 098 009	AQ	4 897 321	1 200 688	1 463 079
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 339 914	AS	3 870 264	469 651	534 909
Autres immobilisations corporelles	AT	3 162 285	AU	906 322	2 255 963	1 571 589
Immobilisations en cours	AV	698 222	AW		698 222	1 320 998
Avances et acomptes (2)	AX		AY			154 815
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT			
Autres participations (2)	CU	204 810	CV		204 810	214 796
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC			
Autres titres immobilisés (2)	BD	3 049	BE		3 049	3 254
Prêts (2)	BF	286 529	BG		286 529	273 703
Autres immobilisations financières (2)	BH	65 051	BI		65 051	196 740
TOTAL II	BJ	**16 992 918**	BK	**9 928 592**	**7 064 326**	7 071 943
Matières premières, approvisionnements	BL	1 596 314	BM		1 596 314	898 354
En cours de production : - de biens	BN		BO			
En cours de production : - de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances et acomptes sur commandes	BV	48 691	BW		48 691	500
Clients et comptes rattachés (3)	BX	9 656 497	BY	49 039	9 607 459	5 708 913
Autres créances (3)	BZ	3 529 539	CA		3 529 539	2 511 674
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
V.M.P. (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités	CF	158 220	CG		158 220	2 334 225
Charges constatées d'avance (3)	CH	217 578	CI		217 578	192 194
TOTAL III	CJ	**15 206 839**	CK	**49 039**	**15 157 800**	11 645 861
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW					
Primes de remboursement des obligations V	CM					
Ecarts de conversion actif VI	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	CO	**32 199 757**	IA	**9 977 630**	**22 222 127**	**18 717 803**

(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks			Créances	

CERTIFIÉ CONFORME

ABATTOIRS CRETS

N°2051 - 2020

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

				Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	2 100 000	DA	2 100 000	2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB	500 000	500 000
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)			DD	210 000	116 215
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF		
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	2 011 320	1 326 531
Report à nouveau			DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	738 502	1 378 574
Subventions d'investissement			DJ	151 367	189 700
Provisions réglementées			DK		
TOTAL I			DL	5 711 189	5 611 020
Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN		
TOTAL II			DO		
Provisions pour risques			DP		
Provisions pour charges			DQ		
TOTAL III			DR		
Emprunts obligataires convertibles			DS		
Autres emprunts obligataires			DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5 685 863	4 479 147
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs) EI		DV	2 048 201	1 814 318
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		59 635
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 547 926	3 900 832
Dettes fiscales et sociales			DY	1 426 964	1 646 226
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	134 332	1 204 113
Autres dettes			EA	2 667 651	2 040
Produits constatés d'avance (4)			EB		473
TOTAL IV			EC	16 510 937	13 106 783
Écarts de conversion passif **V**			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)			EE	**22 222 127**	**18 717 803**

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 787 318	13 047 148
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 220 013	375

ABÀTTOIRS CRETS

N°2052 - 2020

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2018
Ventes de marchandises		FA		FB		FC		
Production vendue :	- biens	FD	57 991 299	FE	6 042 306	FF	64 033 604	55 089 785
	- services	FG	305 645	FH	5 521	FI	311 166	221 883
Chiffre d'affaires net		FJ	58 296 944	FK	6 047 827	FL	64 344 771	55 311 668
Production stockée						FM		
Production immobilisée						FN		
Subventions d'exploitation						FO	1 719	32 816
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	211 092	373 952
Autres produits (1) (11)						FQ	2 929	10 772
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	**64 560 511**	55 729 208
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
Variation de stock (marchandises)						FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	48 268 842	39 843 893
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	-697 960	-71 947
Autres achats et charges externes (3)						FW	9 717 479	8 997 814
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 114 384	893 870
Salaires et traitements						FY	3 177 916	3 091 994
Charges sociales (10)						FZ	1 262 400	1 149 018
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements						GA	854 146	448 939
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions						GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	20 580	33 001
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	7 131	1 721
Total des charges d'exploitations (4) (II)						GF	63 724 918	54 388 302
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	**835 593**	**1 340 906**
Bénéfice attribué ou perte transférée	**III**					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	**IV**					GI		
Produits financiers de participations (5)						GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		15 620
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		131
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
Différences positives de change						GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP		15 751
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)						GR	145 095	100 789
Différences négatives de change						GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	**145 095**	100 789
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)						GV	**-145 095**	**-85 038**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**690 498**	**1 255 868**

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2019

Néant ☐

		31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	9 485	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	65 993	38 333
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		81 272
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**75 478**	**119 605**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 116	3 973
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	23 358	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**27 474**	**3 973**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**48 004**	**115 632**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX	HJ		
Impôts sur les bénéfices X	HK		-7 073
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**64 635 989**	55 864 565
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**63 897 487**	54 485 991
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**738 502**	**1 378 574**

(1)	Dont :	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)		- Produits de locations immobilières	HY	12 000	
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)		- Crédit-bail mobilier	HP	491 967	330 480
		- Crédit-bail immobilier	HQ	426 692	424 260
(4)		- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)		- Produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)		- Intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis)		- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter)		- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)		- Transferts de charges	A1	189 730	208 986
(10)		- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)		- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)		- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
		obligatoires A9			
		(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
		(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			

(7)	**Détail des produits et charges exceptionnels**	**Charges exceptionnelles**	**Produits exceptionnels**
	Voir état annexe		

(8)	**Détail des produits et charges sur exercices antérieurs**	**Charges antérieures**	**Produits antérieurs**

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 22 222 127 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 738 502 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de présentation

Sur cet exercice, un changement de présentation a été opéré pour l'enregistrement du factor.
Il a été reclassé en autres dettes pour un montant de 2 654 518.75 €.

Complément d'information
Identité et adresse de la société consolidant les comptes :
J. CARREL SA
1 chemin du port de la Bruine - 38118 HIERES SUR AMBY
Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des entreprises est difficilement prévisible, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Par ailleurs, concernant notre entreprise, du fait de la limitation de circulation des biens et des personnes, certaines productions et approvisionnements vont devoir être mis à l'arrêt, ce qui peut avoir des conséquences en chaine sur d'autres approvisionnements à court ou moyen terme. De même, si certains services n'étaient plus rendus par nos principaux prestataires, cela pourrait conduire au ralentissement ou à l'arrêt de notre activité.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2019, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation de nos actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

Toutefois, compte tenu du contexte décrit ci avant, il se peut que des effets négatifs, à court ou moyen terme, puissent affecter notre activité et notre trésorerie. Cependant, nous mettons tout en œuvre pour limiter l'impact de la pandémie sur nos performances afin de nous permettre une continuité d'exploitation au titre de l'exercice 2020.

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont comptabilisés au coût d'acquisition.
Le règlement ANC 2015-0L6 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.
Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation.
Notre société a considéré que les fonds commerciaux ont une durée illimitée et ne sont donc pas amortis.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon les principes suivants :
bien non décomposable : durée d'utilité
bien décomposable :
pour la structure : durée d'usage
pour les composants : durée d'utilisation

Durée d'amortissement
Logiciels de 1 an à 8 ans
Aménagement des terrains de 10 ans à 20 ans
Agencements constructions de 4 ans à 10 ans
Construction sol autrui de 20 ans à 48 ans
Installations complexes 10 ans
Matériel et outillage de 2 ans à 10 ans
Agencements divers de 2 ans à 10 ans
Matériel de transport de 3 ans à 5 ans
Matériel de bureau de 3 ans à 10 ans
Mobilier de 1 an à 8 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 2.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Fonds Commercial

Eléments acquis du fonds de commerce :

75 000 € rachat La Pavière en 12/2004
430 000 € rachat UTP en 12/2012
320 936 € rachat EUROPAGRO en 12/2018
576 000 € rachat TROPAL en 11/2019

1 401 936 € TOTAL

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature dette	Nature de la garantie	Organisme bénéficiaire	Montant début d'exercice	31/12/2019
	SAPRIMEX nantissement s/62500 actions émises	Cr agricole des Savoie	500 000 €	500 000 €
Emprunt	Nantissement s/matériel Restainer	Cr agricole centre est	fini	

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	9	7
Agents de maîtrise & techniciens	13	14
Employés	4	4
Ouvriers	81	83
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**107**	**108**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	131 250	16.00000	2 100 000
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	131 250	16.00000	2 100 000

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	15 623
Crédit-bail mobilier	2 474 811
Crédit-bail immobilier	1 493 333
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	334 340
Caution hypothécaire sur bâtiment de Valence prêts CADS, CACE, CICLB, BP	2 000 000
TOTAL	**6 318 107**

Commentaire

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
caution CARNIVOR	1 576 000
caution SAPRIMEX	1 300 000
caution CARREL J prêts CA Savoie, CACE, CICLB, BP	500 000
TOTAL	**3 376 000**

Commentaire
CAUTIONS CARNIVOR
P/crédit bail FINAMUR 400 000 €
prêt CACE 100 000 €
prêt CACE 500 000 €
prêt CACE 576 000 €
CAUTIONS SAPRIMEX
prêt BNP 500 000 €
prêts 2 900 000 € 500 000 € (CA des Savoie, CACE, CICLB, BP)
découvert CACE 300 000 €

Etat des crédits bails

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

Postes du Bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulés	
Terrains				
Construction				
Inst. tech, Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

Postes du Bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions	426 692	3 251 423	426 666	746 666		320 001
Inst. tech, Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	504 251	1 016 231	553 104	1 524 180	364 287	33 240
Immobilisations en cours						
TOTAL	**930 943**	**4 267 654**	**979 770**	**2 270 846**	**364 287**	**353 241**

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
PARTICIPATION (10 à 50%)					
UTP	222 000	30.43	162 358		7 704 089
1 Rue Jean Gutenberg 01000 Bourg En Br	209 903		162 358		-94 521
SIREPP	225 296	9.23	42 406		11 385 136
Moulin de Champagne 01540 VONNAS	803 217		42 406		12 007
AUTRES TITRES					

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 286 264		577 798
	TOTAL	**1 286 264**		**577 798**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		341 094		
Constructions sur sol propre		3 565 129		
Constructions sur sol d'autrui		188 590		
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		2 432 194		
Installations techniques, matériel et outillages ind.		4 601 853		209 613
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		1 042 422		956 345
Mat. de transport		359 053		16 323
Mat. de bureau et info.,mobilier		233 987		6 263
Emballages récupérables et divers		656 576		
Immobilisations corporelles en cours		1 320 998		597 222
Avances et acomptes		154 815		
	TOTAL	**14 896 710**		**1 785 766**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		214 796		
Autres titres immobilisés		3 254		
Prêts et autres immobilisations financières		470 442		12 826
	TOTAL	**688 492**		**12 826**
	TOTAL GENERAL	**16 871 466**		**2 376 390**

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. / Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		70 106	1 793 955	
TOTAL		**70 106**	**1 793 955**	
Terrains			341 094	
Constructions sur sol propre			3 565 129	
Constructions sur sol d'autrui		15 000	173 590	
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		72 904	2 359 290	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		471 552	4 339 914	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		97 606	1 901 160	
Mat. de transport		8 274	367 102	
Mat. de bureau et info., mobilier		2 803	237 447	
Emballages récupérables et divers			656 576	
Immobilisations corporelles en cours	1 219 998		698 222	
Avances et acomptes		154 815		
TOTAL	**1 219 998**	**822 954**	**14 639 524**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		9 985	204 810	
Autres titres immobilisés		205	3 049	
Prêts et autres immobilisations financières		131 689	351 580	
TOTAL		**141 879**	**559 439**	
TOTAL GENERAL	**1 219 998**	**1 034 940**	**16 992 918**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	213 854	33 526	70 106	177 274
	213 854	**33 526**	**70 106**	**177 274**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	75 443	1 968		77 411
Constructions sur sol propre	2 695 484	110 161		2 805 646
Constructions sur sol d'autrui	133 208	6 866	15 000	125 074
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	1 894 140	145 364	72 904	1 966 601
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	4 066 945	261 703	458 384	3 870 264
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	384 022	106 376	97 606	392 791
Matériel de transport	141 291	77 993	8 274	211 010
Mat. de bureau et informatique, mobilier	194 875	16 393	2 803	208 464
Emballages récup. et divers	261	93 797		94 057
	9 585 670	**820 620**	**654 972**	**9 751 318**
TOTAL GENERAL	**9 799 523**	**854 146**	**725 078**	**9 928 592**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	49 821	20 580	21 362		49 039
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**49 821**	**20 580**	**21 362**		**49 039**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**49 821**	**20 580**	**21 362**		**49 039**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		20 580	21 362		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	286 529		286 529
Autres immobilisations financières	65 051		65 051
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	50 641	50 641	
Autres créances clients	9 605 856	9 605 856	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	664	664	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	367 904	367 904	
Taxe sur la valeur ajoutée	890 417	890 417	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	12 818	12 818	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	2 257 736	2 257 736	
Charges constatées d'avance	217 578	217 578	
TOTAL	**13 755 194**	**13 403 614**	**351 580**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	12 826		
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	1 226 154	1 226 154		
- à plus d'1 an à l'origine	4 459 709	736 090	3 343 145	380 473
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	18 000	18 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 547 926	4 547 926		
Personnel et comptes rattachés	541 801	541 801		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	473 319	473 319		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	90 787	90 787		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	321 058	321 058		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	134 332	134 332		
Groupe et associés (2)	2 030 201	2 030 201		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	2 667 651	2 667 651		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**16 510 937**	**12 787 318**	**3 343 145**	**380 473**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	576 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	601 648			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		204 810
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	879 622	3 467 078
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	999 563	819 857
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 437
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		

commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		360 000.00
Autres créances	849 447.53	812 985.66
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**849 447.53**	**1 172 985.66**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		**360 000.00**
418100000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR		360 000.00
Autres créances	**849 447.53**	**812 985.66**
409800000 AVOIRS A RECEVOIR	60 557.53	10 285.04
448700000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	12 818.00	14 328.00
468700000 PRODUITS A RECEVOIR	776 072.00	788 372.62
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**849 447.53**	**1 172 985.66**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**9 292.00**	**3 514.45**
Emprunts et dettes financières diverses	**27 027.00**	**15 617.00**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**207 221.68**	**550 741.08**
Dettes fiscales et sociales	**750 273.75**	**861 789.85**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**13 131.96**	**2 030.41**
TOTAL	**1 006 946.39**	**1 433 692.79**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**9 292.00**	**3 514.45**
168840000 INTERETS COURUS/EMPRUNTS.	3 151.00	3 046.30
518600000 AGIOS A PAYER	6 141.00	468.15
Emprunts et dettes financières diverses	**27 027.00**	**15 617.00**
455800000 INT.COUR.C/C	27 027.00	15 617.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**207 221.68**	**550 741.08**
408100000 FACTURES A RECEVOIR	207 221.68	550 741.08
Dettes fiscales et sociales	**750 273.75**	**861 789.85**
428200000 CONGES PAYES	302 098.00	280 704.00
428300000 HEURES R.T.T	6 705.00	
428600000 PRIME FIN D'ANNEE		87 618.68
438100000 CH A PAYER		7 357.40
438200000 CH SOC /PROV CP	120 265.00	117 544.00
438210000 ORG.SOC A PAYER S/R.T.T	983.00	
438600000 AUTRES CHARGES A PAYER	9 708.15	11 513.77
448200000 CHARGES FISCALES S/CONGES PAYE	3 149.00	4 753.00
448600000 ETAT CHARGES A PAYER	307 365.60	352 299.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	**13 131.96**	**2 030.41**
419800000 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	13 131.96	2 030.41
TOTAL	**1 006 946.39**	**1 433 692.79**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Produits d'exploitation		473
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		**473**

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Charges d'exploitation	217 578	192 194
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**217 578**	**192 194**

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Valeur nette comptable et produits cession éléments d'actif	23 358	27 660
Réintégration quote-part des subventions		38 333
Remboursements divers		9 485
Pénalités	4 116	
TOTAL	**27 474**	**75 478**

Commentaire

Transfert de charges

Nature des transferts de charges	Montant
Avantages en nature	13 747
Refacturation J Carrel	34 560
Refacturation UTP	29 468
Refacturation TROPAL	6 813
Refacturation IVS	11 038
Remboursements sociaux	23 218
Remboursements formations	39 401
Remboursements TIPP	25 733
Remboursements assurances	3 827
Remboursements honoraires	1 925
Total	**189 730**

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SAS ABATTOIRS DES CRETS

1, Chemin du Port de la Bruine

38118 HIERES SUR AMBY

ORIGINAL

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

SOMMAIRE

	Pages
- Rapport	1 à 4
- Comptes annuels	5 à 26
- Rapport spécial sur les conventions réglementées	27

Parc de Crécy – 13 rue Claude Chappe
69771 Saint Didier au Mont d'Or Cedex
Tél. +33 (0) 472 822 200 – Fax +33 (0) 472 822 202

Parc Millésime – 119 rue Michel Aulas – BP 127
69654 Villefranche sur Saône Cedex
Tél. +33 (0) 474 072 200 – Fax +33 (0) 474 072 202

2 rue d'Alsace (angle du cours Emile Zola)
69100 Villeurbanne
Tél. +33 (0) 472 822 200 – Fax +33 (0) 481 694 588

Le Bourg – BP 19
71570 La Chapelle de Guinchay
Tél. +33 (0) 385 367 598 – Fax +33 (0) 385 338 522

28 place de Breuil
43000 Le Puy en Velay
Tél. +33 (0) 444 041 050 – Fax +33 (0) 474 072 202

Société d'expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Rhône-Alpes
Société de Commissariat aux Comptes membre de la compagnie de Lyon
Membre de NEXIA International – Membre de l'Association Technique ATH

SAS au capital de 2 100 000 € - RCS de Villefranche 321 562 415
TVA Intracommunautaire FR 44 321 562 415 - NAF 6920Z

A member of Nexia International

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale des associés de la société ABATTOIRS DES CRETS SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABATTOIRS DES CRETS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 18 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements de présentation » de l'annexe relatif au changement de présentation de la comptabilisation du compte factor.

4. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 18 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelés à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 du dit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait VILLEFRANCHE S/S, le 13 juillet 2020

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUILLET 2020

TROISIEME RESOLUTION : PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 s'élevant à 738.502,13 euros de la manière suivante :

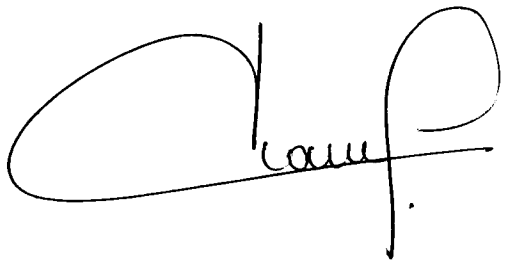
- Autres réserves 738.502,13 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2019 Dividende pour 600.000 euros

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

LE PRESIDENT



ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
Capital : 2.100.000 euros
Siège social : 1 chemin du Port de la Bruine
38118 HIERES SUR AMBY
331 979 989 RCS VIENNE

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUILLET 2020

TROISIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 s'élevant à 738.502,13 euros de la manière suivante :

- Autres réserves 738.502,13 euros

L'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes suivants ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices :

AGO du 30 DECEMBRE 2019 Dividende pour 600.000 euros

AGO du 30 DECEMBRE 2017 Dividende de 10,66 euros par action soit 1.399.125 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

